Séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Frédéric, tenue le 15 août 2022, à 19 h 30, à la salle du conseil, situé au 850, rue de l'hôtel de ville à Saint-Frédéric.

Sont présents madame la mairesse Micheline Grenier, les conseillères Johanne Giguère et Sylvie Couture ainsi que les conseillers Francis Paré, Harold Gilbert, Jacques Berthiaume et Yvan Nadeau, tous formants quorum sous la présidence de madame la mairesse.
Cathy Poulin fait fonction de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte par un moment de réflexion.

2022-08-1538 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Sylvie Couture et résolu :

D'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2022-08-1539 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2022**

Il est proposé par Jacques Berthiaume et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2022.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2022-08-1540 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 JUILLET 2022**

Il est proposé par Francis Paré et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 juillet 2022.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2022-08-1541 **COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Johanne Giguère et résolu :

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à payer les comptes pour un montant de 119 389.42$ (chèques numéro 2 1 238 à 21 245 + dépôts directs numéro 1 578 à 1 623 + prélèvements numéros 1 320 à 1 351).

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

COURTE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2022-08-1542 **AMENDEMENT À L'ENTENTE RELATIVE À LA GESTION DES PERMIS ET DE L'INSPECTION MUNICIPALE PAR LE PARTAGE D'UN INSPECTEUR MUNICIPAL**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Frédéric a signé une entente relative à la gestion des permis et de l'inspection municipale par le partage d'un inspecteur municipal avec les municipalités de Tring-Jonction, Sacré-Coeur-de-Jésus et Saint-Joseph-des-Érables le 14 février 2019;

ATTENDU QUE cette entente est un partage de services offerts par la municipalité de Tring-Jonction;

ATTENDU QUE la municipalité de Tring-Jonction a dû réviser le salaire de l'inspecteur municipal considérant le contexte actuel du marché de l'emploi;

ATTENDU QUE les municipalités qui participent à cette entente désirent amender cette entente afin d'ajuster la tarification prévue à celle-ci;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Frédéric désire poursuivre cette entente;

En conséquence, il est proposé par Yvan Nadeau et résolu :

D'accepter l'amendement #1 proposée par la municipalité de Tring-Jonction;

D'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer l'amendement #1 de l'entente relative à la gestion des permis et de l'inspection municipale par le partage d'un inspecteur municipal.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2022-08-1543 **ACCEPTATION SOUMISSION CONSTRUCTIONS RICHARD CLICHE - AJOUT FENÊTRES**

Il est proposé par Harold Gilbert et résolu :

QUE la soumission de Constructions Richard Cliche pour l'ajout de deux fenêtres à la réception au montant de 7 511.79$ plus taxes soit acceptée.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2022-08-1544 **ENTENTE CONCERNANT L'EAU POTABLE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE TRING-JONCTION**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Frédéric dispense le service d'aqueduc sur quelques propriétés de la rue Gagnon qui se trouvent sur le territoire de la municipalité de Tring-Jonction;

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-Frédéric et Tring-Jonction requièrent parfois les services de l'autre municipalité pour pallier à des périodes de manque d'eau;

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-Frédéric et Tring-Jonction désirent se prévaloir des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* pour conclure une entente concernant la fourniture d'eau potable;

En conséquence, il est proposé par Johanne Giguère et résolu :

QUE la mairesse et la directrice générale soient autorisées à signer l'entente relative à l'eau potable telle que présentée au conseil.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2022-08-1545 **ENTENTE CONCERNANT LES EAUX USÉES AVEC LA MUNICIPALITÉ DE TRING-JONCTION**

ATTENDU QUE les propriétés de la rue Gagnon située sur le territoire de la municipalité de Saint-Frédéric sont desservies par le réseau d'égout sanitaire et pluvial de la municipalité de Tring-Jonction;

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-Frédéric et de Tring-Jonction désirent se prévaloir des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* pour conclure une entente concernant les eaux usées;

En conséquence, il est proposé par Jacques Berthiaume et résolu :

QUE la mairesse et la directrice générale soient autorisées à signer l'entente concernant le traitement des eaux usées, l'utilisation des conduites pour les eaux usées, l'utilisation des conduites pour les eaux pluviales et le surdimensionnement des conduites pour les eaux pluviales tel que présentée au conseil.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

PROJET DE MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE

2022-08-1546 Appel d'offres pour la confection des plans et devis

ATTENDU QUE le MAMH et le MELCC ont approuvé l'étude préliminaire pour le projet de mise aux normes d'eau potable;

ATTENDU QUE le MAMH exigeait l'obtention de l'accord de la CPTAQ pour le puits P5 préalablement au lancement de l'appel d'offres de services professionnels pour la confection des plans et devis pour construction;

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu l'orientation préliminaire de la CPTAQ, et que celle-ci est favorable;

En conséquence, il est proposé par Yvan Nadeau et résolu :

QUE la directrice générale soit autorisée à procéder à l'appel d'offres public pour la confection des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux du projet de mise aux normes de l'eau potable.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

DÉPLOIEMENT FIBRE OPTIQUE

Les citoyens sont avisés que la fibre optique sera déployée dans les rangs, d'ici la fin du mois de septembre, par Sogetel. Quand au centre urbain, c'est Bell qui déploiera la fibre optique d'ici la fin de l'année normalement.

RAPPORT DES COMITÉS

Loisirs

Tournoi de soccer

Le tournoi de soccer aura lieu les 20 et 21 août. Les citoyens sont invités à venir encourager les enfants.

Tournoi de balle

Le tournoi de balle à l'intention des citoyens aura lieu les 10 et 11 septembre prochain s'il y a assez de bénévoles pour l'organiser.

Culture et embellissement

Marché public

Le marché public aura lieu le 27 août.

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

VARIA

Rien à ajouter.

2022-08-1547 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Sylvie Couture et résolu :

De lever l'assemblée à 19h50.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

_____
Mairesse

_____
Directrice générale